

VIVRE à
▶ BONNES

Janvier 2023

N° 488



8 Impasse Paul Rougnon
86300 BONNES
09 73 52 76 70 mptbonnes86@free.fr

*Pour recevoir gratuitement le journal VAB contacter
la Maison Pour Tous*

EDITO

*De la part de toute l'équipe **MAISON POUR TOUS**, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2023, pleine d'énergie, de productivité et de beaux projets ! .*

Le passage à la nouvelle année, est pour nous l'occasion de faire un bilan sur les actions passées et à venir.

La Maison Pour Tous se porte bien, le nombre d'adhérents augmente d'année en année (plus de 10% de la population de la commune) : la proximité et la qualité des activités sont certainement les bons ingrédients pour cette réussite. Il ne faut pas oublier les manifestations qui contribuent au dynamisme de la commune.

Les projets à venir ne manquent pas, nous allons continuer à baliser nos sentiers de randonnées, vous contacter prochainement pour élaborer de nouveaux projets, par exemple mettre en place une activité nautique...

Que vous ayez plus de 16 ans, que vous soyez en activité ou retraité, sachez que nous sommes à l'écoute pour toute suggestion, que vous pouvez nous aider en tant que membre du CA ou bénévole à diverses occasions. Nous avons besoin de vous.

La vie associative est riche en échanges et rencontres.

MEILLEURS VŒUX 2023 et à bientôt !!!

Et un grand merci à tous les bénévoles

Le bureau

Vous souhaitez :
nous communiquer un article,
faire paraître une annonce,
donner votre sentiment sur
l'actualité...

**Nous vous rappelons que vos
articles doivent nous parvenir avant le**

15

**de chaque mois pour une
parution le mois suivant.**

*Les marges des documents doivent être
supérieures à 1,2 cm*

Les annonces de manifestations ne doivent concerner que celles ayant lieu sur la commune.

Merci

Abonnement annuel pour les personnes hors commune 50 €

SOMMAIRE

Page	3	Informations municipales
Page	29	Informations paroissiales
Page	30	Informations MPT
Page	34	libres opinions
Page	38	Informations associatives
Page	42	JEUX
Page	44	Recette
Page	48	Annonces et publicités

HORAIRES DU BUREAU
MARDI 8H30/12H –13H30/15H45

MERCREDI 9H/12H

JEUDI 8H30/12H-14H/16h45

Vœux 2023

A l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de la Municipalité, nos vœux de bonne et heureuse année 2023.

En ces périodes troublées par la hausse des prix, la guerre en Ukraine et bien d'autres aléas de la vie, je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé, aux acteurs de la solidarité ainsi qu'aux agents de nos services municipaux. Depuis le début de la crise sanitaire, ils œuvrent quotidiennement pour assurer la continuité d'un service public de qualité.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour le travail réalisé pour le bien de notre commune. Ensemble, nous essayons d'être à l'écoute, disponibles et ainsi répondre à vos attentes.

L'année 2022 a été marquée par :

- l'installation de 2 kinésithérapeutes et d'une orthophoniste ;
- la création d'un conseil communal des jeunes ;
- la construction de 4 maisons seniors ;
- l'extension du pôle santé ;
- l'entretien des voies communales et rurales ;
- la réfection d'une résidence de vacances ;
- l'investissement dans un tableau interactif pour l'école dans le cadre du Plan Territoire Numériques Educatifs et la mise en place de l'alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ;
- la réhabilitation d'une partie des ateliers ;
- la création de l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) pour le foyer et la salle des fêtes .

Pour l'année 2023, d'autres projets vont voir le jour comme :

- l'isolation par l'extérieur de la salle des fêtes et de la cantine ;
- la rénovation d'un logement à l'ancienne mairie et d'une résidence de vacances par le personnel communal ;
- la sécurisation de la « rue de la Varenne » et de la « rue de la République » ;
- l'agrandissement et le réaménagement de l'espace cinéraire au cimetière de Montazan ;
- la création d'une liaison douce entre la Beaugerie et la Voûte.

Malgré le contexte actuel, en 2023, nous serons encore là, à vos côtés. Ensemble, nous serons surmonter les épreuves et maintenir le cap.

« Rien n'est permanent dans ce monde, pas même nos problèmes » (Charlie CHAPLIN)

Le Maire

Serge COUSIN

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 08 NOVEMBRE 2022
ADOPTÉ LE 06 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le huit novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le deux novembre deux mil vingt-deux, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Philippe GOUTY, Madame Isabelle SCHREIBER, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Monsieur Bernard GARNIER, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Monsieur Yann HILAIRE, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur Benoit PARENTEAU, Madame Alice GARCIA, Monsieur François DUVAULT, Madame Florence BRANLARD, Monsieur Pierre AUGEREAU, Madame Nathalie JOLY, Monsieur Sébastien RONE.

Étaient absents excusés : Madame Emilie GUICHARD qui avait donné pouvoir à Monsieur Philippe GOUTY.

Monsieur Philippe GOUTY est nommé secrétaire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le compte rendu de la séance du 4 octobre 2022 est adopté.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

- L'ORDRE DU JOUR -

1. Création d'un emploi permanent à temps complet
2. Suppression d'un emploi permanent à temps complet
3. Fonds de concours projet territoire 2022
4. Indemnité 2022 pour le gardiennage de l'église communale
5. DM n°1 : interrogation du résultat excédentaire de budget « lotissement Terrageaux II » au budget principal

DIVERS

Courrier d'un administré
Invitation au congrès des Maires de France.
Visite Assemblée Nationale
Eclairage du stade, Ecowatt
Location de la salle des fêtes, Ecowatt.
Commémoration du 11 novembre 2022

N°1 – CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant que les besoins de service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps complet pour exercer les fonctions de secrétaire polyvalente à la mairie,

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 16 voix pour, 1 abstention et 2 contres décide :

- La création, à compter du 1^{er} décembre 2022, d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif à temps complet,
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 16

Abstention : 1 (Monsieur Pierre AUGEREAU)

Votes contre : 2 (Madame Florence BRANLARD et Monsieur Sébastien RONE)

Echanges :

Madame Florence BRANLARD : Est-ce que des personnes titulaires avaient postulé à l'emploi ? Si oui, un procès-verbal a-t-il été dressé puis transmis à la Préfecture en précisant que la commune faisait le choix d'une contractuelle au lieu d'une statutaire ?

Monsieur le Maire : Oui trois agents titulaires ont postulé et deux se sont présentés à l'entretien. Un procès-verbal a été dressé.

N°2 – SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article 34 de la loi n °84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'agent admiratif principal de 2^{ème} classe, à temps complet, en raison de la mutation du fonctionnaire occupant ce grade.

Le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 18 voix pour et 1 abstention décide :

- La suppression, à compter du 1^{er} décembre 2022, d'un emploi permanent au grade d'agent administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 18

Abstention : 1 (Monsieur Pierre AUGEREAU)

N°3 – FONDS DE CONCOURS PROJET DE TERRITOIRE 2022

La Communauté Urbaine de Grand Poitiers a adopté un Pacte Financier et Fiscal (PFF) en 2021 adapté à son territoire et aux spécificités de ses 40 communes.

Ainsi, afin de soutenir l'investissement de ses communes membres, le fonds de concours Projet de territoire est mis en place pour un montant de 200 000 € pour 2022.

Trois domaines de politiques publiques seront prioritaires :

- transition écologique : sobriété foncière, recyclage foncier urbain, mobilité douce, tourisme écoresponsable et durable, rénovation énergétique, végétalisation et biodiversité, alimentation et production locale,
- revitalisation centre bourg et centre-ville : aménagement espace public, aide au dernier commerce,
- accès aux soins et services publics et marchands : maisons de santé, équipements sportifs et culturels, administratifs.

Toutes les communes peuvent se voir attribuer une fois par mandat ce fonds de concours pour un montant plafonné à 50 000 € pour un projet d'investissement communal.

Suite aux travaux de la Conférence des maires du jeudi 22 septembre 2022, le projet pour la construction d'un pôle santé a été retenu, le montant attribué est de 40 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de donner son accord pour l'attribution du fonds de concours projet de territoire de 40 000 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document pour bénéficier de ce fonds de concours.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

Echanges :

Madame Léa LAURENDEAU demande si un emprunt a été fait pour l'extension du pôle santé ?

Monsieur le Maire : l'extension s'est faite sur fond propre pour un montant de 104 900 €.

N° 4 – INDEMNITE 2022 POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE COMMUNALE

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Préfet, rappelant les modalités d'attribution de l'indemnité de gardiennage des églises.

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale était en 2021 de 479,86 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice du culte.

Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale reste équivalent à celui de 2021 dans la mesure où le point d'indice des fonctionnaires n'a pas été revalorisé depuis la circulaire du 7 avril 2020.

En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage de l'église communale est fixé en 2022 à 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer cette indemnité pour l'année 2022, applicable au gardiennage de l'église, pour la somme de 479,86 €.

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

N° 5 – DM N°1 : INTEGRATION DU RESULTAT EXCEDENTAIRE DU BUDGET « LOTISSEMENT TERRAGEAUX II AU BUDGET PRIUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération n°10 du 15 mars 2022 : « Dissolution du budget Lotissement Terrageaux II » constatant un résultat excédentaire de 6 954.33 €.

La reprise de ce résultat se fera par le Service de Gestion Comptable par une opération non budgétaire sur le budget principal.

Il convient juste d'augmenter la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté » par une Décision Modificative suivante :

Recettes de fonctionnement :

- Compte 75821 « Excédent des budgets annexes : - 6 954.33 €
- Ligne budgétaire 002 : + 6 954.33 €

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la Décision Modificative n°1 énoncée ci-dessus

Nombres de votants : 19

Votes pour : 19

QUESTIONS DIVERSES

Divers :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu le 27 octobre dernier d'un administré, faisant part de son inquiétude concernant l'extension de la chèvrerie suite aux nuisances importantes liées essentiellement aux mouches. Monsieur le Maire précise que le propriétaire de la chèvrerie a un budget « anti mouches ».

Le congrès des Maires de France se déroulera le jeudi 24 novembre 2022.

La visite à l'Assemblée Nationale est prévue le 19 décembre 2022.

Eclairage du stade, Ecowatt : une étude est en cours, il serait souhaitable de prendre attache auprès des autres communes du groupement pour connaître leur position.

Location de la salle des fêtes, Ecowatt : Monsieur Sébastien RONE propose la mise en place d'un boîtier limitant l'accès au thermostat du chauffage de la salle des fêtes.

Commémoration du 11 novembre 2022

QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Florence BRANLARD : la route de la Filardière est toujours aussi empruntée par les véhicules 44 tonnes et propose que les véhicules articulés empruntent la route Liniers – Les Tiffolières – Les Terrières. Par ailleurs, elle demande que lui soit communiqué le comptage qui a dû être réalisé par Grand Poitiers communauté urbaine.

Monsieur Philippe GOUTY : une étude sera menée sur la faisabilité de dévier la circulation des véhicules de plus de 19 tonnes par l'axe proposé et il va être demandé à Grand Poitiers communauté urbaine de nous transmettre le bilan du comptage qui a dû être réalisé par le service voirie de Grand Poitiers communauté urbaine, route qui emprunte la route de Liniers.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 3 JANVIER 2022 À 20 H 30**

ETAT CIVIL

Décès :

Le 6 décembre 2022 : Jean-Jacques CHEVILLAT « 6, rue des Alouettes » à Bonnes.

OBJETS TROUVÉS

Il a été trouvé :

- Un tour de coup bleu et blanc dans la salle des fêtes le jeudi 15 décembre 2022.
- Sac à dos gris foncé avec des vêtements de sport à l'arrêt de bus de la mairie le 12 décembre 2022.
- Une chemise à élastique bleue avec divers documents sur le parking de la Maison des Associations le 22 décembre 2022.

S'adresser à la Mairie ☎ 05 49 56 40 17

NUMEROS UTILES DE LA COMMUNE :

- **Pharmacie de la Paix : 05 49 56 41 00.**
☎ pharmacie-simonnet-motillon@orange.fr
- **Médecin : Mme Lochet-Girault : 05 49 01 48 02.**
- **Infirmières : Mmes Massonneau et Roffet : 05 49 11 35 75 / 06 64 03 34 94.**
- **Ostéopathe : Mme Ringeade Stéphanie : 05 16 34 78 79 sur RDV.**
- **Psychomotricienne : Mme Giraud Emeline : 06 78 49 10 28 sur RDV.**
- **Sophrologue : Mme Mélanie Auzuret : 07 50 92 55 12 sur RDV.**
- **Kinésithérapeutes : Mmes Lardeau et Misbert, M. Moulins : 09 79 04 02 59.**
- **Orthophoniste : Mme Terroy : 06 51 80 09 18 sur RDV ou sur docorga.com**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	Mardi – Jeudi	Mercredi - Vendredi	Samedi
9h00/12h30 – <u>Fermé</u> <u>l'après-midi</u>	9h00/12h30 - 14h00 /17h30	9h00/12h30 – 15h30/17h30	9h00/12h00

☎ 05 49 56 40 17 - ☎ 05 49 56 48 51
contact@bonnes86.fr - www.ville-de-bonnes.fr

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE BONNES	
Lundi – mardi – vendredi	Mercredi - Samedi
14h00/17h45	8h00/11h45
<p>Les déchets acceptés à la déchetterie : déchets verts, encombrants, gravats, cartons.</p> <p>Les déchets refusés à la déchetterie : métaux, équipements électriques et électroniques, déchets dangereux des ménages, huile de vidange, amiante, pneus, piles et radiographies.</p>	

PERMANENCES SOCIALES		
Madame TRICOCHÉ, Assistante Sociale est à votre disposition UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.		
Jeudi (1 jeudi sur 2)	Mardi	En dehors des permanences de Bonnes et Saint Julien l'Ars
de 9h30 à 11h30 A la Mairie de BONNES Place Jean-Baptiste Guiot 86300 BONNES ☎ 0549564017 📠 0549564851	de 9h00 à 12h00 Au Centre Social 19, rue de l'église 86800 ST JULIEN L'ARS ☎ 0516011036	Maison de la Solidarité Zone du Peuron 86300 CHAUVIGNY ☎ 0549464156 📠 0549460402

RESIDENCES DE VACANCES A BONNES en bordure de Vienne

Vous souhaitez héberger votre famille, des amis, pour un week-end ou en semaine.

Nous vous rappelons que les résidences de vacances de BONNES
sont ouvertes toute l'année

Nous contacter : ☎ 05 49 56 40 17 ou 05 49 56 11 32
camping@bonnes86.fr - www.campingbonnes86.fr



ABATTAGE DE BOIS

Si vous avez l'intention d'abattre du bois sur le territoire de la commune, il est possible qu'une déclaration préalable soit nécessaire.

Renseignez-vous auparavant à la Mairie, des formalités à effectuer.

TERRE VEGETALE

La commune de Bonnes donne de la terre végétale. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à la Mairie aux heures d'ouverture ou au 05 49 56 40 17 ou contact@bonnes86.fr.

Nouveau service en ligne :

déposer ses demandes d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les habitants et professionnels des communes de Grand Poitiers, dont notre commune BONNES fait partie, peuvent déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme.

Un nouveau service en ligne

Ce nouveau service proposé par Grand Poitiers concerne :

- les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ;
- les demandes relatives à l'occupation et l'utilisation des sols (Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis de démolir, Permis d'Aménager, certificat d'urbanisme...).

Comment déposer une demande d'urbanisme en ligne ?

Il suffit de se connecter à la page suivante : <https://www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-durbanisme-en-ligne>, puis de sélectionner l'objet de sa demande.

Il vous faudra ensuite créer un compte afin de suivre l'évolution de votre demande et de conserver une trace des documents déposés.

Qui fait quoi ?

Les actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols sont déposés dans la commune où sont localisés les projets et relèvent de la compétence du Maire.

L'instruction de ces actes est ensuite confiée au service instructeur de Grand Poitiers quel que soit les modalités de dépôt (papier ou numérique).

Le dépôt des demandes de manière dématérialisée permettra un gain de temps lors de l'instruction des dossiers.

Quelle est la réglementation à ce sujet ?

Au niveau national, seules les communes de plus de 3500 habitants doivent proposer un télé-service à leurs administrés ; Grand Poitiers a fait le choix de proposer ce service à toutes les communes de la Communauté urbaine, quelle que soit leur taille.

Habitantes et habitants de Grand Poitiers : participez à la réalisation du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Grand Poitiers engage l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). À l'horizon 2025, ce document permettra d'organiser le développement du territoire de manière cohérente.

Avant la finalisation du document de planification (PLUi) les documents d'urbanisme actuels restent applicables.

C'est quoi un PLUi ?

Le PLUi réglementera le droit des sols des 40 communes de Grand Poitiers, à l'échelle de la parcelle, publique ou privée (hors secteur sauvegardé) dans le respect du développement durable.

Les enjeux :

L'objectif est d'avoir un document unique, exprimant une stratégie partagée, incluant les évolutions du territoire pour les années à venir et les impacts climatiques et environnementaux.

Donnez votre avis

Pour participer à la démarche :

- en adressant vos contributions écrites en remplissant les registres disponibles dans chaque mairie ;
- en envoyant un courriel à concertation.plui40@grandpoitiers.fr;
- un courrier à Madame la Présidente de Grand Poitiers au 84, rue des Carmélites 86000 Poitiers.

Dans les années à venir, des temps d'information, de consultation, d'échanges seront organisés régulièrement avec les habitantes et habitants.

Le 25 juin 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 40 communes du territoire.



La Commune met en service ILLIWAP, application pour téléphone mobile

GRATUITE, SANS INSCRIPTION et SANS PUBLICITE

Vous pourrez, par exemple, avoir accès aux informations de nombreux onglets (INFORMATIONS et EVENEMENTS de la commune). Elle vous permettra aussi de recevoir en temps réel les ALERTES (météo, circulation, travaux ...).

01 Téléchargez l'appli « illiwap »

02 Recherchez « Bonnes » ou scanner ce QR code



03 Cliquez sur « Suivre »

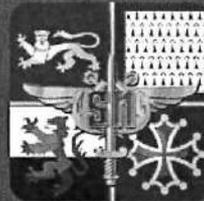
Vous êtes abonné ! Vous recevez toute l'actualité !



Suivez l'actualité
de la **commune**

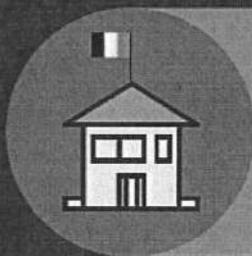
L'APPLI 100%
GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITE





Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

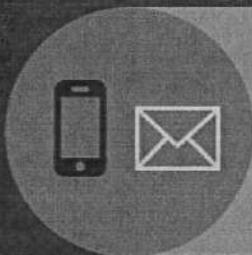


Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

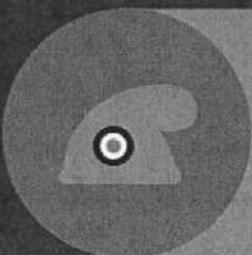


Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 90647
86000 POITIERS



csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr



09 70 84 51 51

RECOMMANDÉ



Made with VISME

INFORMATIONS SOCIALES



RECHERCHE AIDE A DOMICILE POUR LES REMPLACEMENTS



Le CCAS de BONNES,

Recherche une personne pour effectuer les remplacements de son personnel en congés maladie ou annuel. Etre autonome, dynamique, à l'écoute, discrète.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, à la retraite ou d'un complément de revenu, le service à domicile recherche une personne pour effectuer des tâches ménagères (entretien du logement, entretien du linge ...) chez ses bénéficiaires.

CONDITIONS

- Rémunération en fonction du nombre d'heures effectuées,
- Permis B ou scooter.

Adressez CV et lettre de motivation à l'attention de M. GARNIER Bernard

CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86300 BONNES

☎ : 05 49 56 40 17 - 📠 : 05 49 56 48 51 - ✉ : ccas@bonnes86.fr

SERVICE A LA PERSONNE

La commune de BONNES organise un service prestataire « d'aide à domicile » par l'intermédiaire du CCAS de BONNES. Les chèques emploi service préfinancés sont acceptés.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements, notamment sur le service « d'aide à domicile » auprès des personnes âgées ou toute personne (sans condition d'âge) sortant d'hospitalisation, prise en charge à 100% par sa mutuelle santé ou en chèque préfinancé.



CCAS DE BONNES
Place Jean-Baptiste GUIOT
86 300 BONNES
☎ : 05.49.56.40.17 - 📠 : 05 49 56 48 51
✉ : ccas@bonnes86.fr



LE SNU : POUR SOI, POUR LES AUTRES, POUR LA SOCIÉTÉ.

Rejoignez l'équipe 2023,
inscrivez-vous sur

snu.gouv.fr



Vous avez entre 15 et 17 ans en 2023 ?

Venez vivre une expérience unique pour vous découvrir,
vous dépasser et créer des liens forts. **Rejoignez l'équipe SNU 2023 !**

POURQUOI SE LANCER ?

- 1 Pour affirmer vos valeurs
- 2 Pour être utile aux autres
- 3 Pour mettre votre énergie au service d'une société solidaire
- 4 Pour construire un parcours qui vous ressemble

LES 3 ÉTAPES DU SNU

1

Séjour de cohésion :

- 2 semaines
- Dans un autre département

Chaque volontaire peut choisir parmi les différents séjours proposés, en fonction de sa zone de congés scolaires :

Séjour février	Séjour avril	Séjour juin	Séjour juillet
<ul style="list-style-type: none">• Zone C* : du 19/02/2023 au 03/03/2023	<ul style="list-style-type: none">• Zone A* : du 09/04/2023 au 21/04/2023• Zone B* : du 16/04/2023 au 28/04/2023	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 11/06/2023 au 23/06/2023	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 04/07/2023 au 16/07/2023

2

Mission d'intérêt général :

- 84 heures minimum à initier dans l'année qui suit le séjour de cohésion
- Près de chez vous

3

Engagement volontaire (facultatif) :

- 3 mois ou plus
- Partout en France ou dans le monde
- Entre 16 et 25 ans

ILS L'ONT FAIT

Charline, 16 ans, Grigny

« C'est la plus belle aventure de ma vie, c'est unique, indescriptible et inoubliable, alors merci ! J'ai plus qu'aimé ce séjour. »

Jaïd, 15 ans, Saint-Aubin

« Je voudrais vous remercier de ce séjour de cohésion, grâce à vous j'ai confiance en moi, j'ai pu apprendre beaucoup de choses ! »

Tristan, 17 ans, Nantes

« Je tiens à dire qu'au début j'étais un petit peu stressé car je ne savais pas du tout comment ça allait se passer. Mais au fur et à mesure des jours, j'ai vraiment aimé ! J'ai appris plein de choses avec les différentes activités et les ateliers qui me serviront pendant longtemps ! »

* Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg

Zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rejoignez l'équipe 2023, inscrivez-vous !

snu.gouv.fr #SNUjyvais



Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux !



Informations MPT



Il n'est pas trop tard pour s'inscrire aux activités de la Maison Pour Tous

- Gym le mardi de 9H00 à 10H00 ou le vendredi de 9H30 à 10H30
- Circuit training pour les ados le vendredi de 17H30 à 18H30
- Circuit training pour les adultes le vendredi de 18H30 à 19H30
- Couture le samedi tous les 15 jours de 9H30 à 11H30
- Marche active le dimanche rendez-vous le 8/01 à 10h (esplanade des fêtes)

La marche active est une marche qui engage tout le corps.

Elle permet de marcher longtemps sans se fatiguer grâce à une amélioration de la fonction cardio-respiratoire, à un bon maintien de la sangle abdominale et un travail effectif sur les jambes.

Pour plus de renseignement joindre au 0671738104 Line Etavard

Réduction sur ces activités pour 2 trimestres 65€ + 15€ adhésion

Si vous êtes adhérent vous pouvez participer à diverses activités gratuites

- Marche le jeudi de 9H à 11H
- Jeux de société le jeudi de 14H à 16H
- Palets le mercredi de 18H30 à 20H30

Adhésion : 15€

PROJET NOUVELLE ACTIVE



Si vous souhaitez :

- redécouvrir le milieu aquatique,
- construire, réparer, entretenir différents types d'embarcations,
- utiliser, valoriser nos ports et notre rivière,
- naviguer sur la Vienne et ailleurs,
- vous détendre dans une bonne ambiance,

La Maison Pour Tous de Bonnes vous invite à une réunion d'information afin de créer une nouvelle activité.

Batellerie



Samedi 11 février heures

Salle Lune (ancien presbytère),

Maison Pour Tous 8 impasse Paul Rougnon 86300 BONNES

Apportez vos idées, vos compétences, venez nous rejoindre.

Contact : Maison Pour Tous // Eric ALLEAU: 07 67 21 00 69



Marché de Noël et Téléthon

Un grand merci aux exposants qui sont venus animer notre marché de Noël, ainsi qu'aux bénévoles et visiteurs.

Nous avons profité de cette dynamique pour participer au Téléthon. Dans le cadre de cette action une randonnée de 7km a regroupé une cinquantaine de marcheurs. Ceux-ci ont pu profiter du vin chaud et d'une tartiflette préparée par l'association Banfora.

Les actions mises en œuvre ont permis d'obtenir 660€ pour le Téléthon.



Nous souhaitons que pour l'année prochaine, notre marché de Noël s'étoffe.

Le foyer sera à nouveau disponible et l'esplanade pourra accueillir encore d'autres exposants.

Nous rappelons que nous sommes ouverts à toute suggestion : appel à la population !!!



BONNES



DIMANCHE 29 JANVIER 2023

« RANDO DE LA GALETTE »

organisée par

LA MAISON POUR TOUS

Trois parcours 5 km, 8 km et 13 km

Départ à partir de 14H00

Rendez-vous au foyer 1 esplanade des fêtes 86300 Bonnes

Galette, vin chaud, café, jus de pomme à l'arrivée

TARIF 4€ (2€ enfant de moins de 16 ans)

Renseignements : 09 73 52 76 70



SOIREE THEÂTRE

Vous les avez aimés dans Vacances de rêve, eh bien les revoilà avec une nouvelle pièce :

Panique au ministère.

La troupe du Théâtre Populaire Pictave donnera une représentation le samedi 25 février à 20h30 à la salle des fêtes. Alors venez nombreux : rires assurés !!!

Tarif 8€ - Réservation au 09.73.52.76.70 – mptbonnes86@free.fr



INFORMATIONS PAROISSE SAINT PIERRE II

Célébrations du mois de Janvier 2023

Sainte Marie Mère de Dieu

Samedi 31 Déc.....18h, messe à St Martin la Rivière

Dimanche 1^{er} Janvier.....10h30, messe à St Julien l'Ars
10h30, AP à Chauvigny

Epiphanie du Seigneur

Samedi 7.....18h, messe à Leignes sur Fontaine (St Hilaire)

Dimanche 8.....10h30, messe à Chauvigny
18h, messe à Bignoux (St Hilaire)

Jeudi 12.....18h30, messe à La Puye (St Hilaire)

Vendredi 13.....18h30, messe à Jardres (St Hilaire)

Samedi 14.....11h, messe à Paisay le Sec (St Hilaire)

2^{ème} dimanche de l'Avent

Samedi 14.....18h, messe à Savigny l'Evescault

Dimanche 15..... 10h30, messe à Salles en Toulon (St Hilaire)
10h30, messe à Chauvigny

3^{ème} dimanche de l'Avent

Samedi 21.....18h, messe à Sèvres Anxaumont

Dimanche 22..... 10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe du Jour à La Puye
10h30, AP à Bonnes
10h30, AP à St Julien l'Ars

4^{ème} dimanche ordinaire

Samedi 28.....18h, messe à Savigny l'Evescault

Dimanche 29.....10h30, messe à Chauvigny
10h30, messe à Sainte Radegonde

Secrétariat de la Paroisse : 34 rue Faideau, 86300 CHAUVIGNY

Mail : paroissesaintpierre2@orange.fr et Tél : 05.49.46.32.22

Tout au long de la semaine

Le 2^{ème} mardi du mois : 18h30, messe à la Collégiale St Pierre de Chauvigny

Les mardi et jeudi : 8h, Laudes à Bonnes

Le mercredi : 9h, messe à ND de Chauvigny

Le vendredi : 17h30, adoration et confessions, puis messe à 18h30 à St Julien l'Ars

Le samedi : 10h30-12h, confessions à ND de Chauvigny sur rendez-vous

Tout au long du mois

15h, messe en EHPAD le mardi : 1^{er} : Châtaigniers/ 3^{ème} : Emeraudes/ 4^{ème} : Brunetterie

16h, messe tous les jeudis à la Chapelle Ste Elisabeth de La Puye.

LIBRES OPINIONS.

C'est comme pisser dans un violon.

(C'est inutile)

Autrefois, l'expression était un peu différente : on disait plus volontiers « c'est comme souffler ou siffler dans un violon ». C'était une manière amusante de se moquer de quelque chose d'inefficace. En effet, le violon étant un instrument à cordes, il est totalement incongru et inutile de siffler ou de souffler dedans. Pour augmenter l'effet comique, l'expression a ensuite évolué en « c'est comme pisser dans un violon », drôle de manière d'agir qui bien évidemment, n'émet pas plus de son ! ... (et ce qui, de surcroît, n'arrange pas le violon !)

Bonne année du lapin.

Le 22 janvier, les Chinois vont quitter l'année du tigre pour entrer dans l'année du lapin (1). Pour faire peur aux mauvais esprits et les faire partir, ils vont allumer des pétards et faire beaucoup de bruit ; c'est normal, ce sont eux qui ont inventé la poudre (2), et cela ne date pas d'aujourd'hui.

C'est en effet vers l'an 1000 que des alchimistes chinois découvrirent les vertus explosives d'un mélange de soufre, de salpêtre et de charbon de bois. Au début, cette poudre ne fut pas utilisée à des fins militaires mais à des fins festives pour fabriquer les premiers feux d'artifice qui font, encore aujourd'hui, la réputation des Chinois. Ce ne fut qu'au XIV^{ème} siècle que la poudre fut mise dans des fûts en bronze

pour donner naissance aux canons et changer d'utilisation. On connaît la suite... Ils ont bien évidemment fait d'autres découvertes, citons-en quelques-unes.

-Le papier. Au temps de la dynastie Han (de 206 avant JC à 220 après JC) les Chinois remarquèrent que les fibres d'écorce d'arbres et de chanvre se transformaient en pâte dans l'eau. Ils essayèrent le lin, le bambou et le murier avant de fabriquer le premier papier qui servit à écrire et à envoyer des messages aux défunts (3). Le secret de la fabrication du papier aurait fuité vers les Arabes après la bataille perdue du Talas, situé dans l'actuel Kirghizistan, en juillet 751. Certains prisonniers de l'armée chinoise auraient parlé de ce nouveau procédé utilisé pour transmettre des messages. Ce n'est que vers l'an 1000 qu'il atteint l'Occident ; et une raison de plus de nous apprendre l'humilité, une !

-La porcelaine. Plus de 1000 ans avant notre ère, il y a donc plus de 3000 ans..., les Chinois fabriquaient des objets de cuisine avec du kaolin cuit à 1850 degrés. Le kaolin étant trop friable, il leur faudra « un peu de temps » (quelques centaines d'années) pour qu'ils découvrent qu'un mélange kaolin, chaux et potasse permet de produire une céramique très dure. Des milliers de fours géants, alimentés au bois et au charbon (déjà !) seront construits pour produire cette porcelaine. Vers 1400, sous la dynastie MING, une manufacture impériale sera ouverte dans la ville de Jingdezhen, province du Jiangxi. A notre époque, en anglais, porcelaine se dit « china » ou « fine china », ce n'est pas par hasard...

-Le gouvernail. Même si l'amiral Zheng He a sillonné les mers pour l'empereur de Chine au XVème siècle, les Chinois n'ont pas la réputation d'être de grands marins. Ce sont néanmoins eux qui ont inventé cette pièce de bois fixée à l'arrière des navires sous la dynastie des Han (206 avant JC à 220 après JC). Pas étonnant que le Président Mao ait été surnommé le Grand Timonier...

A cette liste on pourrait ajouter l'**arbalète** (vers 500 avant JC), la **boussole** (il y aurait environ 2000 ans et, paraît-il, elle indiquait le sud), la **manivelle et le forage** (trépans de fer fixés à l'extrémité de tiges de bambous utilisés pour extraire du sel du sol au XIème siècle) mais arrêtons-nous sur les deux suivantes :

-La soie. Comment ne pas associer la découverte de la soie à la Chine quand on sait que les fragments les plus anciens retrouvés dans les forêts du Sechan (4) et du Zhejiang datent du troisième millénaire avant notre ère...

La vaccination. Celle-là je l'ai gardée pour la bonne bouche. Ne les avons-nous pas soupçonnés d'avoir laissé un certain virus s'échapper d'un laboratoire de Wuran en 2020... Pour prévenir la variole des médecins chinois avaient mis au point ce procédé en introduisant de petites quantités de pustules varioliques dans les narines des patients. Cette technique fut diffusée en Europe par les Jésuites au XVIIIème siècle et puis il y eu, en France, Pasteur et le jeune alsacien Joseph, puis les vaccins anti covid et le rappel, puis la troisième et la quatrième injection, etc. Que de souvenirs.....

J.P. Vassaux

- (1) Parfois appelée année du chat dans certains pays d'Asie, comme le Vietnam par exemple.
- (2) Ce n'est pas comme un certain que je connais qui, lui, n'a pas inventé la poudre. Je crois même qu'un examen d'urine, il le manquerait...
- (3) Cette tradition existe toujours en Chine. On achète de faux billets dans les magasins funéraires et on les brûle sur la tombe du défunt. La fumée qui s'élève vers le ciel apportera cet argent au défunt qui pourra l'utiliser dans l'au-delà. J'ai assisté à un tel cérémonial.
- (4) Province connue pour son poivre mais « pas que » comme dirait mon fils.

Le françouet

C'est le Mathieu sur son tracteur qui traverse le village. Il décide, avant de rentrer à la maison de s'en jeter un au troquet, chez l'Emile. En attendant qu'on lui serve son verre il s'aperçoit qu'un type le regarde intensément avec un air amusé.

Mathieu finit par lui demander pourquoi il le regarde comme ça.

- Ben alors Mathieu tu ne me reconnais pas ?
- Ben, non !
- Je suis François.
- François ? celui qu'y a épousé la Thérèse ?
- Mais oui !
- Vingt Dieux, l'François, j't'avions pas reconnu ! et qu'est que tu d'viens ? T'es habillé comme un ministre.
- Ah, mais je suis à Paris, là-bas on m'appelle François, je suis dans les affaires, je fais des affaires à la Bourse.
- Et c'est quoi tes affaires à la bourse ?

– Oh, c’est très simple, je reste chez moi, je téléphone pour donner des ordres, puis je monte sur la terrasse, je contemple Paris, puis je donne d’autres ordres de bourse, puis souvent je remonte sur la terrasse, puis voilà quoi, je passe ma journée à ça.

Mathieu rentre chez lui, et dit à sa Marie :

– Devine qui je viens de rencontrer ? ...
L’Françouet !

– Celui qu’y a épousé la Thérèse ?

Les faux Rois

Eléonore, Alban, Arthur et Vincent Larivière comblaient leurs deux parents par leur présence. L’idée du couple avait été de fonder une grande et belle famille, et ma foi, ils avaient réussi !

Rien n’était assez beau pour leurs chérubins ! Ils avaient profité de tout ce qui existe sur Terre. Leurs armoires étaient pleines de vêtements qu’ils n’avaient pas ou peu portés, préférant le dernier blue-jean à la mode, accompagné d’un simple tee-shirt. Leurs placards débordaient de jouets, ayant eux aussi peu servi et déjà devenus obsolètes. Et que dire de tous ces gadgets encombrant leur chambre...

Leur maison était immense... A l’époque, les mètres carrés pleuvaient et se multipliaient à l’envie. Tout était permis... Il ne fallait pas regarder à la dépense... Les hommes étaient devenus les Rois de la planète, ils avaient tous les droits !

Quant au réfrigérateur, la famille veillait à ce qu’il soit toujours bien rempli. Aucune importance s’il fallait jeter de la nourriture en fin de semaine. C’était un détail, un sujet inutile d’être abordé. Les poubelles n’avaient qu’à bien se tenir ! Et comme tout le reste, elles pouvaient se démultiplier...

On commença à entendre parler d’un septième continent mais dans la famille, on fit la sourde oreille. On ne chercha pas à en savoir davantage. On se sentait tellement bien dans cette vie-là, dans ce monde-là ! Et si le sujet était abordé une fois, comme ça par hasard, les parents disaient avec conviction : la technologie viendra à notre rescousse ! Il n’y a pas à s’en faire ! Chacun en étant persuadé ou cherchant à l’être...

Quant à la famille Duchemin, le couple avait également quatre enfants : trois garçons et une fille. Ils habitaient une humble demeure en région parisienne et travaillaient dur pour élever tout ce petit monde. Ils passaient entre deux et quatre heures dans les transports quotidiennement et rentraient épuisés chaque soir à leur domicile. Le samedi, ils accomplissaient toujours le même rituel : aller faire les courses. Les achats devaient durer toute la semaine, sans aucune exception. Pourtant, dès l’après-midi, les enfants se ruaient sur la nourriture. Aucun ne pensait à bien la répartir sur les sept jours. Ni les parents, ni les enfants. Non, l’important était le plaisir immédiat, ils engloutissaient qui, de la brioche, qui du lait, qui n’importe quoi, pourvu que cela soit

comestible... En conséquence, la nourriture venait à manquer en milieu de semaine et chacun restait alors sur sa faim.

Cela pouvait-il durer indéfiniment ? Non rien n'est éternel... C'est ainsi que l'espèce humaine vit disparaître de nombreuses autres espèces sans s'en préoccuper, « jusque-là, ça va, disaient les Hommes, et puis nous ne craignons rien « la technologie viendra à notre rescousse ! Il n'y a pas à s'en faire ! » répétaient-ils...

Mais c'était sans prendre en compte notre vulnérabilité. D'autant que la Terre était de plus en plus fatiguée par tous ces excès. Elle devenait irritable, avait davantage le spleen. Sa santé se dégradait, elle toussait, crachait, tremblait, frissonnait. Puis vint le jour où ses larmes envahirent des contrées entières. Elle eut des bouffées de chaleur de plus en plus souvent et de plus en plus longtemps. Rien n'y faisait.

C'est alors qu'un beau matin de juin, dans les années 2020, la famille Larivière vit arriver un jeune-homme semblant venu d'ailleurs. Impossible de définir s'il venait du passé ou de l'avenir. C'est lors de ses discussions avec le couple parental qu'on apprit qu'il venait du futur expliquer à ses aïeux les conséquences de leur comportement. S'ils voulaient sauvegarder leur famille, perpétuer leur descendance, ils devaient prendre conscience d'un besoin urgent de changement dans leur mode de vie.

Au même moment dans la famille Duchemin, était également arrivé un autre jeune-homme, venant lui aussi

du futur et ayant le même message à faire passer.

Partout sur la Terre au même moment, des messagers du futur, arrivaient. Ils avaient peu de temps avant de retourner au néant, mais ils devaient le faire... Pour le bien de l'humanité...

En effet, qui se soucie même aujourd'hui, de notre Terre nourricière ?

En ce 28 juillet 2022, c'est le jour du dépassement. **Chaque année, c'est le même constat. Alors que nous entamons la 2^e moitié de l'année, l'humanité a d'ores et déjà consommé l'ensemble des ressources que la planète peut régénérer en un an. Et nous perdons sans cesse du terrain : en 1970, ce jour intervenait le 29 décembre.**

Qu'allons-nous devenir ? Tous ces messagers pourront-ils naître et vivre leur vie d'humains ?

Murielle OLIVEREAU



LES MÉTAUX LOURDS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Suite 3...

Heureusement, il est relativement simple de les retirer de nos organes si nous consommons les bons aliments pour le faire. L'ajout des d'aliments vedettes à votre alimentation et la durée dans le temps de vos efforts pour les consommer contribueront largement à éliminer les métaux lourds de votre corps.

***Spiruline** : Cette algue bleu-vert comestible extrait les métaux lourds de votre cerveau, de votre système nerveux central et de votre foie, et absorbe les métaux lourds extraits par la poudre d'extrait de jus d'herbe d'orge. Prendre 2 cuillères à café mélangées à l'eau, à l'eau de coco ou à un jus.*

***Poudre de jus d'herbe d'orge** : prépare le mercure pour une absorption complète par la spiruline. Cette herbe nutritive a la capacité d'extraire les métaux lourds de la rate, du tractus intestinal, du pancréas, de la thyroïde et du système reproducteur. Mettez 1-2 cuillères à café mélangées à l'eau de noix de coco ou un jus.*

***Coriandre** : Elle pénètre dans les endroits difficiles d'accès, en extrayant les métaux d'antan (c'est donc formidable pour le mercure hérité de vos ancêtres, que vous transportez avec vous !). Mélanger une tasse dans un smoothie ou un jus, ou ajouter à une salade ou autre à condition qu'elle reste crue.*

Le mois prochain je vous présenterai les autres aliments qui aident à sortir les métaux lourds de l'organisme

Végétalement vôtre Line

Pour plus de renseignement vous pouvez me joindre au 06.71.73.81.06

Les informations fournies dans cet article sont uniquement à des fins d'information générale. Ces informations ne sont pas destinées à se substituer à l'avis d'un professionnel de la santé ou à un traitement médical.

Comité de Jumelage
Bonnes  **Banfora Sud**

ASSEMBLEE
GENERALE

à BONNES
Salle des fêtes

SAMEDI
14
JANVIER 2023
17 H

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activités
- Rapport financier
- Réalisations 2021 - 2022 et projets 2023
- Renouvellement du tiers sortant
- Election du bureau
- Apéritif dînatoire pour conclure

Si vous êtes membres de l'association, nous comptons sur votre présence.

Et si vous ne l'êtes pas encore, vous êtes cordialement invités.

Si la coopération décentralisée et l'action humanitaire vous intéressent, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Vous pouvez participer encore de plus près, en posant votre candidature au Conseil d'Administration au moyen du coupon ci-dessous, à faire parvenir au Président **Patrick Touzalin** 11 rue des Alouettes 86300 Bonnes ou à la Secrétaire **Marie Noëlle Thibault** 2 rue de l'Orée des bois 86300 Bonnes.

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

est candidat(e) à l'élection au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage Bonnes Banfora Sud.

Le

Signature,

Samedi 28 janvier 2023

à 20h

Salle des fêtes de Bonnes

SOIREE

CHOUCROUTE

Organisée par l'Union Musicale de Bonnes

CONCERT

de l'ensemble Musical Bonnes / St Julien l'Ars



DINER

Choucroute, Fromages, dessert
Traiteur Coquelin, Bonnes

BAL

Animé par Guy Roberto



25€



UNION MUSICALE DE BONNES

Renseignements / réservation :
Sandra au 06 98 21 85 14



L'Étoile Sportive de Bonnes vous souhaite une bonne année 2023 !

Chèr.e.s ami.e.s du club,

L'ensemble des membres du club de l'Étoile Sportive de Bonnes se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023. Qu'elle soit pour vous synonyme de réussite, de joie, de bonheur et d'accomplissement de tous vos projets.

Nous vous remercions d'être toujours présents au fil des matchs pour soutenir l'équipe et encourager les joueurs. On compte sur votre présence pour les prochains matchs.

De plus, nous vous rappelons que nous passerons chez vous durant le mois de janvier pour vous distribuer nos calendriers 2023, qui nous l'espérons, vous plairont !

Maxime Michaud
Président

Voici les résultats des matchs de la mi-saison :

- **Championnat D4 :**

18/09/2022 – **Nalliers – Bonnes** : défaite 4 - 2

02/10/2022 – **Bonnes – Poitiers 3 Cités** : match nul 2 - 2

08/10/2022 – **Civaux – Bonnes** : victoire 1 - 2

16/10/2022 – **Bonnes – Leignes sur Fontaine** : défaite 0 - 1

23/10/2022 – **Vallée du Saleron – Bonnes** : défaite 4 – 1

30/10/2022 – **Bonnes – Adriers** : défaite 1 – 2

13/11/2022 – **Jardres – Bonnes** : défaite 3 - 1

20/11/2022 – **Bonnes – Vicq-sur-Gartempe** : défaite 1 - 3



26/11/2022 – **Verrières – Bonnes** : défaite 2 - 0

04/12/2022 – **Bonnes – Sèvres-Anxaumont** : défaite 1 - 2

11/12/2022 – **Bonnes – Bouresse** : match nul 0 - 0

Compte tenu de l'ensemble des résultats, notre équipe senior se retrouve en position potentiellement reléguable.

- **Coupe Jolliet Rousseau** :

06/11/2022 – **Réunionnaise Châtelleraut – Bonnes** : défaite 2 - 0

Suite à ce résultat, notre équipe senior est éliminée de la coupe.

→ **Prochains matchs**

- **Départementale 4** :

22/01/2023 à 15h00 – **Poitiers 3 Cités – Bonnes** : stade des 3 Cités

29/01/2023 à 15h00 – **Bonnes – Civaux** : stade de Bonnes

26/02/2023 à 15h00 – **Leignes s/ Fontaine – Bonnes** : stade de Leignes s/ Fontaine

05/03/2023 à 15h00 – **Bonnes – Vallée du Saleron** : au stade de Bonnes

12/03/2023 à 15h00 – **Adriers le Vigeant – Bonnes** : stade du Vigeant

26/03/2023 à 15h00 – **Bonnes – Jardres** : stade de Bonnes

02/04/2023 à 15h00 – **Vicq-sur-Gartempe – Bonnes** : stade de Vicq s/ Gartempe

30/04/2023 à 15h00 – **Bonnes – Verrières** : stade de Bonnes

07/05/2023 à 15h00 – **Sèvres Anxaumont – Bonnes** : stade de Sèvres Anxaumont

14/05/2023 à 15h00 – **Bouresse – Bonnes** : stade de Bouresse

28/05/2023 à 15h00 – **Bonnes – Nalliers** : stade de Bonnes



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour suivre notre actualité et nos photos !

« Étoile Sportive de Bonnes »

→ **Notre page Facebook** : <https://www.facebook.com/ESBonnesfoot86>

Scannez le QR Code avec votre smartphone pour ouvrir la page Facebook du club :



→ **Notre compte Instagram** : <https://www.instagram.com/es.bonnes/>

Scannez le QR Code avec votre smartphone pour ouvrir la page Instagram du club :



→ **Pour tout contact** :

- par mail : correspondant.esb.86@orange.fr
- par téléphone : M. Michaud, Président : 06 67 78 27 97



ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JANVIER

APPEL A BENEVOLES

L'association Bonnes Nature existe à présent depuis un an et demi. Durant ce court laps de temps , différents projets ont vu le jour ou ont bien avancé : marché des producteurs locaux, refuge LPO, rucher pédagogique.

Nous avons pu compter sur les encouragements d'adhérents toujours plus nombreux . Et le noyau associatif est solide . Mais aujourd'hui, nous avons besoin de davantage de petites mains pour nous aider à porter concrètement ces projets , et de personnes tout aussi motivées pour intégrer notre Conseil d'Administration .

Adhérer à Bonnes Nature, c'est favoriser la sensibilisation de tout un chacun au respect de l'environnement à travers des évènements pédagogiques et/ou conviviaux. C'est encourager l'échange autour de ces problématiques sur le territoire de la commune. C'est, sans moralisme ni injonction, travailler ensemble à une meilleure interaction entre l'humain et la nature.

Si vous partagez ces préoccupations, rejoignez-nous. Adhérez à l'association ou, mieux encore, devenez bénévole.

Venez donc faire notre connaissance lors de l'

Assemblée Générale de Bonnes Nature

qui aura lieu

Salle Lune du Presbytère le Vendredi 27 Janvier 2023

à 18 H 30

L'Equipe de Bonnes Nature

L'ASSOC BONNES NATURE PRÉSENTE

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS A BONNES

Viande de bœuf, volailles, légumes, fruits, pain, fromages, bières, gourmandises, miels, produits d'hygiène et d'entretien...



Premier **mercredi** de
chaque mois de
16h00 à 19h00



Producteurs présents sur le marché

(liste non exhaustive, évolutive en fonction des contraintes de chacun)

- Au délice de la terre d'Ouzilly (légumes)
- Aux grandes oreilles (cosmétiques)
- Cocotte émoi (viande bovine et porc)
- Coop de Bonnes (autres produits locaux)
- EARL de la Pretrerie (veloutés, purées, confitures)
- Graine d'Acadie (farine)
- La Brioche d'Antan (pains, viennoiseries)
- La chaume à fromages
- La fabrique de Steph (textiles)
- La linaroise (bières)
- La maison Bourbon (torréfacteur)
- La pause festive d'Eugenia (biscuits artisanaux sans gluten et sans laitage)
- Les Biquettes du Mont St Savin (fromages chèvre)
- Les Brebis d'Élise (yaourts et fromages brebis)
- Les miels de Max (miels)
- Les plumes du Moulin (volailles)
- Les vergers de Savoie (pommes et jus)
- Maxime NORMAND (charcuterie maison)
- Oeuf bon du Poitou

@ bonnesnature@gmail.com ☎ Emilie GUICHARD : 06.89.95.31.14

f Consultez notre facebook Bonnes Nature pour plus de détails.

JEUX

ÊTES-VOUS PRÊTS À PRENDRE LA MER ?

RAZ-DE-MARÉE		UN TRUC EN PLUS		RESSERRÉES		UNITÉ DE PRESSION ATMOSPHERIQUE		TOILETTES DE CHAISE OU DE CABESTAN		PHARES SUR LE PONT DU BATEAU
MARÉE DESCENDANTE		CITÉ CORSAIRE		SOUFFLE AU NORD-OUEST						
			4			JETÉE AU MOUILLAGE NON PAYE				7
ROUGE EN MER						LE LESOTHO SUR LE WEB		ÇA LAISSE LE CHOIX VIEILLES CHARRUES		
BANQUIER MONDIAL			VAGUES POUR LE SURFEUR						8	
						SPORT BALNÉAIRE ENTRE 2 MARÉES				RETOUR DE VAGUE
EXPÉDITION SAVOIR-FAIRE			EN FIN DE MESSE		3	ACCORD RUSSE ARCHIPEL DES CÔTES-D'ARMOR				LOURD SUR LES BORDS
			SOMMET ONCLE D'AMÉRIQUE					BREHAT OU MOLENE VALEUR REFUGE		
SIGLE ROYAL ESTUAIRES BRETONS				1000 POUR CAPITAINE HADDOCK RANGE LA VOILE						
						AVAIT COURS EN ITALIE				PERMET D'ACCOSTER AU PORT
PRÉNOM SCANDINAVE NABOT								ON EN TROUVE AUX THERMES MARINS		6
	9					EXCLAMATION MAREE MONTANTE				
HISSE À L'ARRIÈRE DU NAVIRE	RELATIONS DE CONFIANCE	GONFLE LES VOILES	SIGLE RÉPUBLICAIN DE MÊME			OBTENU			VIEUX FRANÇAIS HALO DE LUMIÈRE	
								TRANCHE DE VIE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE		VILLE DE PROVENCE
A VÉRIFIER AVANT D'APPAREILLER PHÉNOMÈNE CLIMATIQUE						EXPLOSA AU-DESSUS DES ANGLAIS				
	5			PASSÉ SOUS SILENCE			TIR AU RUGBY			
FAUX MARBRE				1	PLEIN OUEST					2

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

RECETTE

Gratin de riz aux légumes d'hiver,

coppa et cantal râpé



INGRÉDIENTS :

8 PERS.

- 50 cl de crème liquide entière
- 400 g de riz blanc
- 4 carottes
- 1/4 de chou blanc
- 1/4 de chou vert frisé
- 6 œufs
- 1/2 oignon blanc
- 1/2 poivron rouge
- 80 g de Cantal râpé
- 3 tranches fines de coppa
- 3 tranches fines de bacon
- 1 échalote
- 4 c. à soupe de chapelure fine
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 noisette de beurre
- 1 c. à café de coriandre en poudre
- 1 c. à café de cumin
- sel, poivre

- 1 Préchauffez le four à th.6-7 (180-200°C).
- 2 Épluchez et émincez en fines lamelles l'oignon et l'échalote puis émincez également le poivron. Dans une poêle, faites réduire le tout dans le beurre et l'huile d'olive durant quelques minutes puis réservez. Pendant ce temps, coupez les carottes en julienne ainsi que les choux en prenant soin de réserver quelques feuilles de chou vert.
- 3 Dans une casserole d'eau légèrement salée, cuisez votre julienne de légumes en surveillant régulièrement la cuisson avec une lame de couteau. Cuisez parallèlement le riz blanc dans une autre casserole. Dans un saladier, mélangez les œufs avec la crème, la coriandre et le cumin. Salez et poivrez. Réservez.
- 4 Couvrez le fond d'un plat à gratin de feuilles de chou vert préalablement cuites à l'eau.
- 5 Dans un grand saladier, mélangez la julienne de légumes cuite, et le mélange oignon/échalote/poivron avec le riz. Versez le tout dans le plat à gratin sur les feuilles de chou. Versez par-dessus le mélange œufs battus/crème.
- 6 Déposez sur le dessus les tranches de coppa et de bacon. Saupoudrez de chapelure et du Cantal râpé.
- 7 Enfourez 20 min environ et servez aussitôt votre gratin de riz aux légumes d'hiver, coppa et cantal râpé.

ANNONCES

Auto-entrepreneur recherche petits contrats dans multiples domaines : jardinage, entretien espaces verts, accompagnements pour les courses. Pour plus d'infos merci de me contacter au **06.06.44.77.30**

Recherche sur Bonnes terrain pour installation camping-car et

caravane. Branchement d'eau nécessaire.

Tarif à négocier. Tél : 06.06.44.77.30

L'association PÊCHER A BONNES vous informe qu'il a été réalisé deux lâchers de brochets, de sandres et de gardons.

Nous organisons également un week-end truites les 14 et 15 janvier 2023.

Il sera lâché 200 kilos de portions et 50 kilos de grosses.

Le président et les membres du bureau.

ELECTRICITE GENERALE



NEUF et RENOVATION
DEPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Interphonie
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél 05 49 44 00 38
Port. 06 19 55 66 60



VENTE DIRECTE

VIANDE DE BOEUF LIMOUSIN ISSUE DE L AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Elevage nourri en prairie et aux céréales produites sur la ferme.

La viande est conditionnée sous vide dans des colis de 10 kg par un service agréé, étiquetée avec une date de conservation.

COMMANDE UNIQUEMENT SUR RESERVATION par téléphone au 06.80.65.13.73
ou par mail lavalleedeslimousines@orange.fr

Ribardière Philippe - Les Vlées - 86300 Bonnes



S.O.S ORDINATEUR

Dépannage & assistance informatique 7j/7



Pays Chauvinois,
Poitiers, Châtelleraut,
Montmorillon

AVELINE Mathieu

4, avenue de la République
86300 BONNES

06 62 96 22 17

aveline.mathieu@gmail.com

0621 000014



**Charpente
Couverture
Zinguerie
Démoussage**

François DUVAULT
06.79.58.15.87
francois.duvault@gmail.com

« Le Fourneau » - 86300 BONNES

Salon de Coiffure Hommes, Femmes et Enfants

 *Nuances & Reflets* 

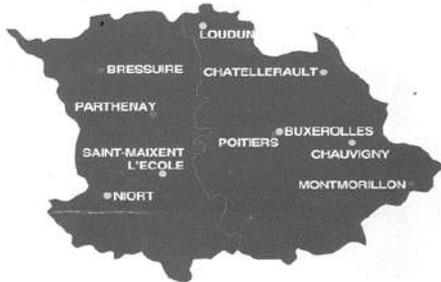
05.49.50.57.90

Horaires d'Ouverture :
Mardi
9h - 12h / 14h - 18h
Mercredi - Jeudi - Vendredi
9h - 12h / 14h - 19h
Samedi
9h - 16h

**Nouveau service dans votre salon
pour vous les hommes !!!**

Dès à présent Jessica s'occupe de vos barbes.
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

5 AGENCES,
LES MÊMES COMPÉTENCES
POUR VOUS SERVIR



Benjamin RAYNAL - ALIZÉ
BUXEROLLES / POITIERS / SUD VIENNE
06 31 87 31 68 - adi2@alize86.fr

Rachel VEZIN - ALIZÉ
CHATELLERAULT / LOUDUN
06 80 70 88 35 - rachel@alizer86.fr

Pierre DUCLOS - A2C DIAG
SAINT-MAIXENT L'ECOLE / NIORT
06 60 94 15 35 - a2cdiag@gmail.com

Julien GUERIN - ALIZÉ
CHAUVIGNY / MONTMORILLON
07 88 17 31 88 - julien@alizer86.fr

alizé
A2C DIAG
CONTRÔLES &
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



- Gaz
- Plomb
- Amiante
- Termites
- Mesurage
- Électricité
- Perfs Energétiques



L'institut  31



Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !!

LPG
endermologie

Le Lipomodelage fait son entrée à l'institut !!

Technique minceur brevetée qui stimule naturellement la peau dans le but de cibler et de réveiller les cellules endormies.

Déstocker les graisses. Lisser la cellulite. Raffermer la peau. Retrouver des jambes légères ou du bien-être. L'Endermologie, la technique de référence 100% naturelle, NON invasive et NON agressive de stimulation mécanique de la peau, permettant de réactiver le mécanisme des cellules.

CARTES CADEAUX DISPONIBLE !!!

Téléphone : 05.49.53.46.82



NATURE ET JARDIN
Philippe ARLOT PAYSAGISTE

Créations paysagères :

*Haies, massifs, bassins, pelouses, cours et allées,
Terrasses bois, pavages, dallages, murets, clôtures ...*

Entretiens jardins

Services à la personne « artisans à domicile »

Avantages fiscaux (-50 %)

CESU acceptés

Selon loi de finances en vigueur

Contactez le 05.49.56.89.70
06.74. 21.77.95



S.A.R.L JH MACONNERIE

**MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION**

11 route de la Puye
86300 BONNES

Tél. : 06 07 06 74 74
EMAIL : jh.maconnerie@orange.fr



3%.COM
IMMOBILIER

La qualité, la compétence et le prix

DESORMAIS NOUS SERONS DEUX POUR MIEUX VOUS SERVIR

Disponibilité 7J/7J, même les Week-end et jours fériés

Compétence : Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte authentique

Le prix : 3% de commission seulement

VENTES / MAISONS / APPARTEMENTS

CONSEIL / ESTIMATION / RENSEIGNEMENTS

VERONIQUE AUDISSOU

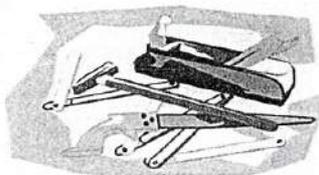
 : 07 81 05 63 71

veronique.audissou1708@gmail.com

MARTINE AVELINE

 : 06 61 43 64 99

aveline.martine@gmail.com



Menuiserie GUIBERT

Ludovic GUIBERT

Fabricant - Poseur

Rénovation - Agencement

Fenêtres et volets (bois, PVC, alu) - Volets roulants

Parquets - Portails - Escaliers - Cloisons sèches - Isolation

Pergola bioclimatique - Store banne



14, rue de la Biguetterie - 86 300 BONNES

 05 49 01 68 49 -  06 85 48 10 33

menuiserie.guibert@free.fr

www.menuiserie-vienne.fr



Les Jardins de la Frolle



Pommes, Poires & jus de fruits

Cueillette de fruits au verger de mai à novembre :

Fraises, framboises, cerises, prunes, poires & pommes

Végétaux d'ornements & potagers, arbres & arbustes de haies

Plus d'infos sur www.lesjardinsdelafrolle.fr

Facebook/lesjardinsdelafrolle

La Frolle - 86300 BONNES - Tel : 05 49 56 42 78

Ouvert du lundi au samedi :

du 1er novembre au 31 mars : 9h-12h / 14h-18h | du 1er avril au 30 octobre : 8h30-12h / 14h-18h

DUVAULT SARL

CHARPENTE

COUVERTURE

ZINGUERIE

NEUF & RÉNOVATION

26 route de chatellerault - 86300 BONNES

Tél. : 06 20 31 01 08 - 06 82 06 01 68

sarlduvault@sfr.fr





VIANDE DE PORC VENTE DIRECTE

COLIS D'ASSORTIMENT DE VIANDE ET DE CHARCUTERIE
DE 5 OU 10 KG CONDITIONNÉS SOUS VIDE

ÉLEVAGE DE TRADITION EN PLEIN AIR
NOURRI AUX CÉRÉALES DE LA FERME

COMMANDES • RESERVATIONS • RENSEIGNEMENTS
Contactez Paul Mahon au 06 42 05 52 60 • paulmahon@lesterrieres.fr

Les Terrières • 86300 Bonnes

TIPH



Univ' Hair

- . Salon de coiffure mixte
- . Coloration végan
- . Rituels bien être
- . Thalassothérapie du cuir chevelu
- . Produits capillaires inspirés de la mer

09.84.53.40.79

9 place du monument 86300 Bonnes
Mardi au Vendredi 9h-12h / 14h-19h
Samedi 9h-16h

COOP



MR ET MME GRELAUD

05/49/45/90/09

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

SAMEDI

8 H 30 A 12 H 45 - 15 H 45 A 19 H 30

DIMANCHE

8 H 30 A 12 H 45 - 16 H 30 A 19 H 30

**MAINTENANT EN VENTE :
FROMAGE DE CHEVRE DE BEAUMONT**

Tout Nouveau!



**SAMEDI ET DIMANCHE
BANC DE POISSON FRAIS**



J.M.A GAUTIER PEINTURE

STAFF

PEINTURE

DECOR

REVÊTEMENT

MUR ET SOL

RAVALEMENT

Route de Liniers
86800 LAVOUX

Tél./Fax : 05.49.56.61.04

Port : 06.83.51.49.94



LMP²
DESMAZEAU - MAILLET

- Maçonnerie
- Carrelage
- Menuiserie
- Plaques de plâtre
- Isolation

86300 BONNES - ☎ : 06 32 08 04 99 - 06 61 72 55 84



EURL COQUELIN

Traiteur / Plats à emporter
Livraison de repas

5 Route de Picourtault
86300 BONNES

Service de Livraison de repas à domicile
pour les personnes âgées

Tête de veau à emporter tous les 29 de chaque mois

Pour tous renseignements et commandes merci
d'appeler au : ☎ 06.11.88.40.54



Imaginez votre vie sans vos problèmes: de **peau**, de **poids**, de **douleurs articulaires**, de **fatigue** excessive et récurrente, de **troubles de la digestion** de **diabète**, de **cholestérol**, d'**hypertension** etc...

Vous pouvez transformer et améliorer votre qualité de vie grâce à l'alimentation végétale qu'elle soit cuite ou crue...

Je suis formée pour améliorer la santé grâce à l'alimentation.

**N'hésitez pas à me contacter: Line Etavard, tel 06.71.73.81.04
Mail:line.eveilnutritionsante@outlook.fr**

La réflexologie est une discipline globale et durable de la santé et du bien-être qui s'adresse à toutes personnes désirant libérer ses tensions et retrouver un bon équilibre naturel du corps.

Réflexologue - Relaxologue

Prévention et gestion du stress

Titre RNCP

	06 08 70 45 42	
	melanie.ferreirareflexo@gmail.com	
	28 rue des petits clos Le Breuil - 86300 Chauvigny	

Pratique manuelle : Plantaire, Palmaire, Dorsale et Facio-crânienne
Sur rendez-vous au cabinet ou déplacement à votre domicile - Chèque Cadeau

www.melanieferreira-reflexologue.fr

JANV-23

1	D	NOUVEL AN	17	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
2	L	VANCANCES SCOLAIRES	18	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30
3	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30	19	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/18H00 - JUDO 18H/19H PILATES 19H30/20H30
4	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30 Marché des producteurs	20	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE16H/18H CIRCUIT TRAINING ADULTES 18H30/19H30
5	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/18H00 - JUDO 18H/19H PILATES 19H30/20H30	21	S	COUTURE 9H30/11H30
6	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE16H/18H CIRCUIT TRAINING ADULTES 18H30/19H30	22	D	MARCHE ACTIVE 10h/11h
7	S	COUTURE 9H30/11H30	23	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H
8	D	MARCHE ACTIVE 10h/11h	24	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
9	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H	25	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30
10	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30	26	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/18H00 - JUDO 18H/19H PILATES 19H30/20H30
11	M	BIBLIOTHEQUE 16H/18H WOD 18H30/19H30 PALETS 19H30/21H30	27	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE16H/18H AG BONNES NATURE SALLE LUNE A 18H30
12	J	RANDO 9H/11H JEUX DE SOCIETE 14H/16H BABY JUDO 16H45/18H00 - JUDO 18H/19H PILATES 19H30/20H30	28	S	COUTURE 9H30/11H30 SOIREE CHOUCROUTE UMB 20H
13	V	GYM ENTRETIEN 9H30/10H30 CIRCUIT TRAINING 14/17 ANS 17H30/18H30 BIBLIOTHEQUE16H/18H CIRCUIT TRAINING ADULTES 18H30/19H30	29	D	RANDO DE LA GALETTE 14H30 MARCHE ACTIVE 10H/11H
14	S	COUTURE 9H30/11H30 ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE JUMELAGE DE BANFORA 17H SALLE DES FÊTES	30	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H
15	D	MARCHE ACTIVE 10h/11h	31	M	GYM EQUILIBRE 9H/10H GYM DANSE ENFANTS 3/5 ANS 16H/17H YOGA 18H30/19H30
16	L	GYM DANSE ENFANTS 6/11 ANS 16H/17H SOPHROLOGIE 19H/20H	<p><i>Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur. [Victor Hugo]</i></p>		